



Dossier Acteurs de notre mobilité !

P11 Toussaint : Honorer nos défunts

P12 Focus sur les ZIT & bassins d'orages

Bougeons mieux

On le répète souvent : la mobilité constitue l'un des enjeux majeurs de cette mandature. Et non, il ne s'agit pas d'un simple slogan.

Pistes cyclables, abris vélos, bornes de recharge... Les infrastructures se diversifient et se renforcent, tandis que nos services bénéficient désormais de nouvelles recrues prêtes à relever le défi.

Depuis l'installation du nouveau Collège, nous avons souhaité franchir un cap décisif. Car investir dans la mobilité ne suffit pas : encore faut-il que chacun adopte une attitude responsable afin que ces aménagements déploient toute leur efficacité.

C'est pourquoi nous avons choisi d'agir avec davantage de rigueur face aux incivilités. Les stationnements anarchiques seront sanctionnés, les aires de stationnement mieux délimitées, et les comportements irrespectueux feront l'objet de mesures adaptées. La grande majorité des Brainoises et des Brainois respecte scrupuleusement les règles et contribue à cet effort collectif, mais – car il y a un mais – certains persistent à se garer dans des zones interdites, à abandonner remorques, caravanes ou véhicules sur la voie publique plusieurs jours durant. Ces pratiques doivent cesser, et nous y veillerons.

La fin prochaine de la convention de concession de la zone bleue nous permettra également d'ouvrir une nouvelle page. Confiée à un opérateur privé depuis plusieurs années, sa gestion fera bientôt l'objet d'un nouvel appel d'offres, selon les procédures de marché public. Les citoyens pourront exprimer leur avis avant la désignation du futur partenaire.

Notre objectif est limpide : garantir à chacune et chacun la possibilité de se déplacer en toute sécurité, quel que soit le mode de transport choisi.

De nombreuses actions restent à mener, mais nous avançons résolument dans la bonne direction. Le plan de mobilité sera actualisé, la circulation dans le Bois de la Houssière repensée, le stationnement rationalisé, et le ruban cyclable étendu. Autant de mesures pour faire de la mobilité un véritable atout, et non un tabou.

Au nom du Collège communal,

Pierre-Yves HUBAUT
Échevin de la mobilité



Sommaire

03	ÉDITO
04	DOSSIER Acteurs de notre mobilité !
09	TRIBUNES POLITIQUES
11	TOUSSAINT
12	TERRITOIRE
15	TRAVAUX
17	CARNET DE FAMILLE
19	VIVRE ENSEMBLE
20	AGENDA
22	ESPACE CITOYEN

Permis d'urbanisme : changement et simplification des démarches

À partir du 1^{er} octobre, les procédures de demande de permis d'urbanisme, de permis d'urbanisation et de certificat d'urbanisme n°2 évoluent : les formulaires sont simplifiés, rationalisés et mieux adaptés aux besoins des citoyens.

Cette réforme s'inscrit dans une volonté de modernisation administrative et prépare la transition vers une digitalisation complète des démarches.

Concrètement : le nombre de formulaires est réduit, ce qui évite de remplir plusieurs documents pour un même projet.

Les formulaires sont plus clairs et plus pratiques et le nombre d'exemplaires papier à fournir est fortement réduit.

Une attention particulière est aussi portée à l'accompagnement des citoyens, avec l'ajout de bulles d'information, d'un glossaire et d'aides au remplissage.

Soyez vigilant : dès cette semaine, seuls les nouveaux documents pourront être acceptés par le Service Urbanisme.



Service Urbanisme : 067/551.450, urbanisme@7090.be
Échevin de l'Urbanisme : 067/551.409, leandre.huart@7090.be

À PROPOS

Braine Notre Ville

Éditeur responsable

Maxime Daye, Député-Bourgmestre

Rédaction

Cellule Communication :
communication@7090.be - 067/551.415

Graphisme

Gaetn : www.gaetn.be

Régie publicitaire

Red Line Communication :
david@redline-communication.be
0478/204.283

Prochain numéro

24 novembre 2025

Date de remise des textes

23 octobre 2025

DOSSIER

Acteurs de notre mobilité !



Stop au stationnement sauvage !

Le stationnement sur la voie publique est réglementé. Toutes les obligations et restrictions en la matière sont définies dans le Code de la route.

Toutefois, **il n'est pas rare de constater des véhicules mal garés à différents endroits de l'entité**. Par cet acte volontaire, le conducteur qui stationne son véhicule de manière non conforme se met en infraction et doit être sanctionné étant donné qu'il met potentiellement en danger d'autres usagers.

Se garer trop près d'un passage pour piétons, sur un trottoir ou une piste cyclable, à proximité d'un carrefour, même pour quelques minutes, peut avoir de lourdes conséquences dès lors que cela représente un obstacle et impose à des usagers faibles de quitter le cheminement sécurisé qui leur est destiné.

Lorsque les actions de sensibilisation montrent leurs limites, **la Zone de Police mène des campagnes de contrôle ciblées**, notamment à la demande des Autorités communales. Elle sanctionne régulièrement les contrevenants, y compris dans les quartiers où le stationnement irrégulier répétitif est signalé.

Pensez donc à **ne jamais mettre en danger les autres usagers, même involontairement. C'est simple : gardez votre véhicule conformément au Code de la route...** contribuez à la sécurité sur la route et vous éviterez, par la même occasion, d'avoir une amende à payer !

Déclarer votre borne de recharge

La mobilité évolue et les bornes de recharge pour véhicules électriques sont de plus en plus courantes. Cela a de nombreuses implications sur les réseaux électriques, qui sont fortement sollicités.

Afin de garantir une alimentation en électricité stable et fiable pour tous, il est indispensable pour ORES de pouvoir identifier où sont installées les bornes et ainsi anticiper les demandes voire renforcer le réseau électrique là où cela s'avère nécessaire.

Le saviez-vous ? En Wallonie, il est obligatoire de déclarer sa borne de recharge auprès du gestionnaire du réseau de distribution lors de sa mise en service. Toutes les infos sont sur : www.ores.be/blogs/declarer-votre-borne-de-recharge.

Pourquoi pas une voiture partagée ?



Sur le plateau de la gare, 2 véhicules partagés Cambio sont à disposition des conducteurs occasionnels.

Vous ne disposez pas d'une voiture mais avez parfois besoin d'un véhicule ?

Cette proposition peut être votre solution pour une mobilité adaptée à vos réels besoins.

Pour profiter de ce service, il est nécessaire de s'inscrire sur la plateforme cambio.be et de réserver un véhicule. Le tarif appliqué est adapté en fonction de la durée d'utilisation et du kilométrage parcouru.

Toutes les infos sont détaillées sur notre site internet : www.braine-le-comte.be/territoire/mobilite/voitures-partagees.

Louer un stationnement en centre-ville

Braine Ô Sports dispose d'emplacements de parking intérieur dans l'enceinte du parking « Le Relais » et les propose à la location.

Votre voiture y sera à l'abri toute l'année, à 2 pas du centre-ville et des commodités, à 15 min. à pied de la gare.



braineosports@7090.be

Le ruban cyclable se concrétise !

Les usagers actifs sont de plus en plus nombreux et bien souvent, les villes ne sont pas pleinement adaptées à leur circulation.

Notre Ville n'échappe pas à ce constat mais **Braine-le-Comte se transforme et devient plus accueillante pour les usagers des modes actifs**. Différents plans d'aménagement du territoire, soutenus par la Wallonie et validés par le Conseil communal, ont été menés, puis réalisés progressivement : PCM, Plan cyclable, PIWACY, PIMACI... Le travail n'a pas débuté hier mais plusieurs réalisations visibles sont opérationnelles depuis quelques semaines.

L'un des éléments phares du PIWACY consiste en la **réalisation d'un itinéraire cyclable** permettant aux deux roues de circuler facilement d'un côté à l'autre de la Ville, allant par exemple de Petit-Roeulx vers Écaussinnes en reliant les anciennes lignes ferroviaires 123 et 106 devenues des RAVeL.

C'est dans ce cadre que les chantiers suivants ont vu le jour. Ils illustrent l'importance, en matière de mobilité, d'envisager un plan dans sa globalité et de le réaliser poste après poste :

- **RAVeL 123** : aménagement d'une section de l'ancienne voie ferrée vers Petit-Roeulx (photo de couverture)
- **Sentier Saint-Roch** : aménagement du sentier entre le Chevauchoir de Binche et le chemin de Feluy (chantier en cours)
- **Chemin du Pont** : création d'une voie cyclo-piétonne d'un côté de la chaussée et, de l'autre, d'un trottoir et d'une zone cycliste suggérée (chantier finalisé)

Un abri sécurisé pour mon vélo

Plusieurs installations destinées à abriter et sécuriser les vélos ont été placées il y a quelques mois. Lors de la dernière Assemblée, le Conseil communal a validé le projet de convention définissant les modalités de location d'un emplacement.

Pour placer son vélo dans un de ces abris, le citoyen doit introduire une demande auprès du Service Mobilité. Il m'en coûtera : **45 € pour 6 mois / 60 € pour 1 an**.

Afin de réduire le nombre de véhicules présents dans la Zone bleue, les agents communaux ainsi que les commerçants (travaillant dans un rayon de 500 mètres autour de l'abri et ne disposant pas d'un garage) pourront accéder gratuitement aux abris.

Les deux abris disponibles sont situés : à l'arrière de l'Hôtel de Ville (rue Haute) et à la rue Ferrer (angle avec les rues Britannique et Adolphe Gillis).

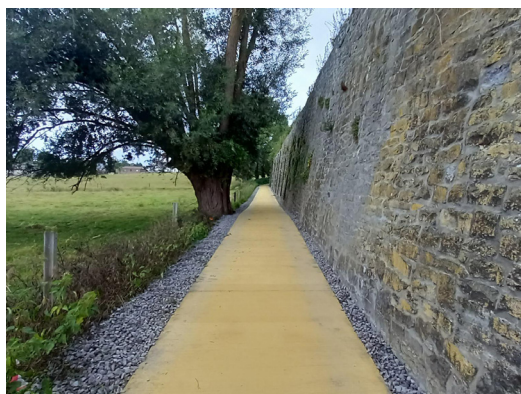


Stations de réparation

Trois stations d'accueil des vélos situés en centre-ville permettent d'effectuer quelques réparations en cas de panne : regonfler un pneu, resserrer un boulon, etc. Elles sont équipées du petit matériel nécessaire et se situent : à la gare, à l'arrière de l'Hôtel de Ville et près du pavillon des Étangs Martel.

Que signifie...

- PCM1 & PCM2 – Plan Communal de Mobilité
- PIMACI - Plan d'Investissement Mobilité Active Communal et Intermodalité : accompagnement des communes dans leurs politiques piétonne, cyclable et intermodalité.
- PIWACY - Plan d'investissement Wallonie cyclable : soutien à la création d'aménagements cyclables de qualité incitant à la pratique du vélo dans les déplacements quotidiens.



Aménagement du Sentier Saint-Roch



Chemin du Pont

Charges d'urbanisme

Lorsqu'un projet d'urbanisme est déposé, l'Autorité communale examine l'impact que celui-ci pourrait avoir sur la collectivité.

Ensuite, elle envisage les mesures compensatoire possibles et adéquates qu'elle peut imposer au demandeur.

Il s'agit en souvent de prendre en charge de la création d'une portion de voirie, d'une aire de jeux, etc.

Exemples de charges d'urbanisme récentes :

- Extension du site des Étangs Martel via la restitution de parcelles à la Ville
- Prise en charge de la création d'un trottoir au chemin du Pont (projet IFAPME)



Service Mobilité : 067/551.460, mobilite@7090.be

Échevin de la Mobilité : 067/551.409, pierre-yves.hubaut@7090.be

Révision de la Zone bleue

La gestion de la Zone bleue a été externalisée en 2021. Depuis, Alfapark, qui avait remporté le marché public, organise le contrôle du stationnement dans le centre-ville.

Ce marché public arrive à son terme et un nouveau doit être lancé dans les prochains mois. Cette démarche est une obligation légale qui permet de mettre en concurrence les différents opérateurs intéressés et d'attribuer le travail à celui qui aura remis l'offre la plus intéressante sur base de critères objectifs et réalistes définis dans le marché.

Les Autorités communales souhaitent profiter de ce moment charnière pour collecter largement l'avis des usagers de la Zone bleue et, ainsi, s'imprégner des préoccupations émises par les Brainois, au moment de rédiger les critères d'attribution du marché public.



Qu'attend-on des citoyens ?

La Zone bleue fait partie du quotidien de tous les Brainois. Que ce soit pour se rendre à la gare, à l'Administration, à la Poste ou lors de festivités, tous sont, à un moment, confrontés au stationnement réglementé. **Chacun a donc un avis sur les inconvénients et les avantages du système. C'est le moment de l'exprimer !** Plus nous aurons collecté d'informations de la part des citoyens et plus nos données seront précises, fiables et pertinentes. La consultation des citoyens s'effectuera en 3 étapes.

1 Questionnaire à compléter

Pour donner son avis : il suffira de compléter un questionnaire. Celui-ci sera distribué dans toutes les boîtes de l'entité très prochainement. Il sera aussi disponible en version numérique sur notre site internet.

Attention, le formulaire sera nominatif : une seule réponse par personne sera acceptée. Au sein d'un même ménage, plusieurs personnes pourront participer : il faudra alors reproduire le questionnaire (vous pourrez aussi en demander un autre exemplaire à l'accueil de l'Hôtel de Ville) ou bien favoriser le formulaire sur notre site internet.

Si vous souhaitez vous investir plus et débattre de la question avec d'autres citoyens, il faudra avoir répondu au questionnaire et y avoir coché la case « Je souhaite participer à la table de réflexion ».

2 Atelier participatif

Les informations récoltées à partir du formulaire seront traitées par l'Administration et anonymisées. Elles serviront de base de travail pour le second volet de réflexion citoyenne. Celui-ci est collectif – il rassemblera jusqu'à 30 personnes, lors d'une soirée à l'issue de laquelle émergera **une photographie des principales préoccupations de la population relatives à la Zone bleue**. En d'autres mots, **le rôle du groupe sera de mener une réflexion collaborative constructive** à l'attention des décideurs politiques qui intégreront les avis reçus dans leur réflexion, lors de la révision du marché d'attribution de la gestion de la Zone bleue.

Le groupe de citoyens sera composé de manière à intégrer autant que possible la variété des usagers de la Zone bleue. À cette fin, des critères de sélection comme le genre, l'âge et l'adresse seront pris en compte. Un tirage au sort sera organisé si nous recevons plus de candidatures que de places disponibles.

3 Élaboration et validation du marché

Il est de la responsabilité du Conseil communal de décider des clauses d'un marché public. En effet, de nombreuses mesures de légalité juridique ou financière sont imposées aux Pouvoirs publics. Aussi, tous les éléments utiles seront présentés au Collège et au Conseil communal. **Les Mandataires prendront connaissance de toutes ces étapes, pourront émettre des remarques ou proposer des amendements avant de procéder au vote**, après quoi l'Administration veillera au bon suivi de la décision prise par le Conseil.

Pour rappel, les débats du Conseil communal sont publics. Vous pouvez assister aux séances à l'Hôtel de Ville ou les suivre sur YouTube, sur Facebook et sur notre site internet.



Service Mobilité : 067/551.460, mobilite@7090.be

Cellule Participation citoyenne : 067/551.415, participationcitoyenne@7090.be

Échevin de la Mobilité et de la Participation citoyenne : 067/551.409, pierre-yves.hubaut@7090.be

Braine en rentrée scolaire : une véritable fierté !

Notre Ville est heureuse d'accueillir dans ses villages des écoles maternelles et primaires dotées d'infrastructures modernes répondant aux attentes des parents et des enfants.

Après des investissements à Steenkerque (nouveau trottoir, parking, modules préfabriqués pour des classes), à Hennuyères (agrandissement, panneaux photovoltaïques) et à Henripont (nouveau préau), des travaux de rénovation sont en cours à Ronquières : réfectoire, nouvelles classes, escalier... pour un montant de 1,8 million d'euros, dont 44 % à charge de la Ville.

Nous en sommes fiers car cela contribue au dynamisme de nos villages. Mais notre enseignement communal, que notre liste Braine a à cœur de défendre, c'est aussi deux autres « perles » : l'Académie de musique et des Arts parlés, admirée dans toute la région, et l'École Industrielle et Commerciale, dont la richesse des formations pour tous les âges améliore l'employabilité.

Enfin, Braine brille aussi grâce à ses écoles libres et officielles, ainsi qu'à ses superbes infrastructures sportives : le Centre Sportif Sportoase et le Hall Sportif.

Pour la Liste Braine,
JJ Flahaux-Papleux



Rentrée scolaire et politique : un nouveau souffle pour nos communes !

La rentrée est l'occasion de tourner une page, de nourrir nos ambitions et de donner vie à nos projets. Dans nos villages, l'effervescence se ressent : les rues reprennent des couleurs, les enseignants peaufinent leurs cours et les enfants retrouvent leurs camarades. Dans nos écoles de Steenkerque, Hennuyères, Henripont et Ronquières, l'énergie collective est palpable.

Derrière cette réussite, il y a l'engagement des enseignants, du personnel communal, des équipes de soutien et des parents, qui assurent un environnement sûr, inclusif et stimulant.

Cette rentrée est aussi politique : nos sections du Parti Socialiste reprennent le chemin de l'action. Fidèles à nos valeurs de justice sociale, d'égalité et de progrès, nous voulons investir dans les services publics, défendre une école de qualité, soutenir les familles et renforcer la vie associative et culturelle.

Ensemble, faisons en sorte que Braine-le-Comte, Hennuyères, Steenkerque, Henripont et Ronquières restent des lieux où il fait bon vivre, apprendre et s'engager.

Bonne rentrée à toutes et à tous !

Decooman Frédéric
Président de l'USC



Et si on reparlait de développement positif ?

Le 1 juillet 2025, une très bonne nouvelle tombait pour Ronquières de la bouche du Ministre F. Desquesnes « Les Engagés » avec 103 millions d'€ pour le plan incliné.

Cet ouvrage d'art, unique, a été inauguré en 1968 souffre des affres du temps et les problèmes ne sont pas rares ces dernières années.

Les plus gros montants seront investis dans les infrastructures et la sécurité mais une partie sera consacrée au nettoyage et à des aménagements du site qui permettront de nouveau d'accueillir des visiteurs. Nous nous réjouissons de ce redéploiement touristique abandonné en 2021 par la province.

Il y a également le projet (en phase de finalisation) d'aire pour 32 motor-homes, de quoi faire profiter nos visiteurs d'une balade le long du vieux canal, du ravel L106, au bois de la Houssière, de (re)découvrir la faune et la flore de la réserve domaniale de Ronquières et de s'attabler pour déguster nos produits locaux.

Le tourisme à Ronquières va retrouver une dynamique positive, tout profit pour les nombreux gîtes !

Pour le groupe Ensemble
Yves Guévar, conseiller



Palestine : notre Ville montre la voie

Lors du dernier conseil communal, une motion importante a été adoptée à l'unanimité : notre Ville s'engage à soutenir la reconnaissance officielle de la Palestine et une solution à deux États, dans le respect du droit international et de la dignité des peuples. Elle s'engage aussi à ne pas acheter de produits aux entreprises soutenant Israël. Cette motion fait suite à l'interpellation citoyenne du 30 juin et n'aurait pas été possible sans une collaboration constructive entre Écolo et le PS, partis qui ont porté le texte.

Nous saluons également l'ouverture des groupes de la majorité qui ont choisi de rejoindre cette initiative. Le signal envoyé est fort : notre Commune refuse l'indifférence et prend position, au nom de ses citoyens·nes pour que la voix de la paix se fasse entendre jusque dans les plus hautes instances.

Il y va donc maintenant de la responsabilité de chaque élu local de relayer cette motion au sein de son propre parti politique. La question de la reconnaissance de la Palestine par le Gouvernement belge est entourée de nombreuses conditions mais il est indispensable qu'elle soit actée par Assemblée générale de l'ONU avant la fin de sa session (fin septembre).

Ecolo Braine-le-Comte,
info@braine-le-comte.ecolo.be



Honorer nos défunts



Toussaint

Accès aux cimetières et navette gratuite

Afin de garantir la quiétude du recueillement durant la période de la Toussaint, l'accès dans l'enceinte des cimetières est interdit aux véhicules une semaine avant et après le 1^{er} novembre, soit cette année, du vendredi 24 octobre (15h) au vendredi 7 novembre 2025 (8h).

Un accès en voiture, pour les personnes disposant déjà d'une autorisation, sera encore possible le lundi 27 octobre et le jeudi 30 octobre (uniquement entre 12h et 15h). Pour les personnes éprouvant des difficultés à se déplacer, une navette gratuite sera à nouveau organisée à l'intérieur du cimetière de Braine-le-Comte le mercredi 1^{er} novembre.

Les autres étapes clés à retenir :

- Tous les travaux d'aménagement et de nettoyage des tombes et des monuments doivent être achevés pour le 24 octobre à 15h.
- Les pots et gerbes de fleurs doivent être déposés SUR les tombes et pourront être enlevés à partir du 22 novembre.

Aménagement et entretien des cimetières

Nos cimetières sont entretenus au quotidien et font l'objet d'aménagements réguliers. Ceci permet de maintenir ces espaces publics dans des conditions propices au recueillement des proches des défunts. Aussi, différents marchés publics ont récemment été ouverts en vue de procéder à :

- L'acquisition et le placement de deux ossuaires, l'un pour le cimetière de Braine-le-Comte et l'autre pour celui d'Hennuyères ;
- La création de deux aires de dispersion, une au cimetière d'Hennuyères et l'autre à Henripont ;
- Le remplacement d'une grille de l'ancien cimetière d'Henripont.

Recyclage des chrysanthèmes

Une initiative durable qui se poursuit

À l'automne 2024, la Ville s'est associée avec ECOCIM pour organiser une collecte des chrysanthèmes dans ses cimetières.

Grâce à l'implication des fossoyeurs, des structures de collecte ont été installées dans chaque cimetière. Un grand nombre de citoyens ont participé à cette démarche en déposant volontairement leurs chrysanthèmes fanés : 9.001 pots ont été récoltés, soit plus de 19 tonnes de déchets valorisés et détournés de l'incinération. Les plantes ont, elles, été préparées pour l'hivernage et revalorisées.

En 2025, la Ville poursuit l'opération !

Cet automne, après la Toussaint, chaque citoyen est invité à continuer ce geste simple mais essentiel : utiliser les espaces prévus dans les cimetières pour le recyclage et ainsi enclencher un nouveau cycle de valorisation des chrysanthèmes (plantes, pots et plastiques).



Service Travaux : 067/551.500, travaux@7090.be

Fossoyeurs communaux : 0492/896.891, cimetières@7090.be

Échevine des Travaux : 0491/615,744, ludivine.papleux@7090.be

Lutte contre les inondations

Focus sur les bassins d'orages et ZIT

Depuis plusieurs années, Braine-le-Comte multiplie les dispositifs de rétention d'eau en vue de lutter contre les inondations.

En effet, les épisodes de très fortes précipitations sont plus fréquents et la topographie même de notre Ville rend certains quartiers plus exposés aux risques d'inondation.

La création de bassins d'orages et de Zones d'Immersion Temporaires (ZIT) permet de « stocker » temporairement l'eau pendant un épisode pluvieux. Ces dispositifs viennent ainsi aider le réseau d'égouttage souterrain. En maintenant de grandes quantités d'eau en amont des zones sensibles, ils réduisent le nombre de mètres cubes d'eau à évacuer d'un seul coup par les égouts. Ceux-ci fonctionnent mieux : la quantité d'eau à absorber est plus adaptée au calibre des canalisations. Il y a donc moins d'eau qui stagne et s'accumule dans les points bas de la Ville et donc moins de risques d'inondations dans les caves, les jardins et les habitations.

Le principe de ces aménagements est de temporiser l'excès d'eau « plus haut » afin de permettre au réseau d'égouttage de se désengorger progressivement. Bassins d'orages et ZIT reçoivent une grande quantité d'eau qu'ils restituent en petit débit sur une longue durée.

Un bassin d'orages est un ouvrage d'art muni de parois artificielles. Ce dispositif peut être souterrain dans les zones fort



ZIT du rond-point de la Bosse

urbanisées (comme la Grand Place) et peut donc permettre une occupation de l'espace public en surface.

Il peut aussi être à ciel ouvert comme aux Étangs Martel. Dans ce cas, la nature peut s'installer et accueillir la faune et la flore typique aux zones humides mais nécessite un entretien régulier pour maintenir sa mission première opérationnelle. **Le curage du bassin d'orages des étangs ainsi que la gestion de la jussie (plante invasive) est au planning des prochaines semaines.**

Une Zone d'Immersion Temporaire, bien qu'aménagée par l'homme, ne nécessite pas d'artificialisation des parois. On la trouve plutôt dans des espaces naturels où, en plus de contribuer à la lutte contre les inondations, elle vient recréer des milieux humides propices au développement de biodiversité.

La ZIT du rond-point de la Bosse a été inaugurée la semaine dernière.

Notre territoire compte actuellement plus d'une dizaine de dispositifs de rétention (dont les ZIT et bassins d'orages). Ce chiffre évolue constamment car toute nouvelle construction reçoit l'obligation d'installer un système de temporisation des eaux pluviales adapté à la taille du bâtiment.

i **Service Études :** 067/551.500, etudes@7090.be
Service Urbanisme : 067/551.450, urbanisme@7090.be
Échevin de l'Urbanisme et des Études :
067/551.409, leandre.huart@7090.be



Chantier Grand Place

Depuis début septembre, une nouvelle phase de travaux a été lancée à la rue de la Grange aux Dîmes. Cette étape prévoit plusieurs interventions : **la rénovation de l'égouttage, le remplacement partiel des impétrants, ainsi que la réfection du pavage.**

Durée estimée de cette phase : 3 mois.

Du côté du bassin d'orages, le creusement est désormais terminé. Place maintenant à la réalisation du bassin d'orages en béton.

En parallèle, suite au remplacement de l'égouttage, les travaux de réfection de la voirie se poursuivent au niveau de la Nationale 6, entre la Grand Place et la rue des Dominicains. Cette étape sera suivie, à partir de 2026, par la reprise de l'égouttage et la rénovation sur l'autre moitié de la chaussée.

Postposée pour des raisons de mobilité liées aux travaux du carrefour de la Coulette, **la circulation sur la « voirie Grand Place » sera rouverte cette semaine. Elle s'effectue maintenant en sens unique depuis la Nationale vers le carrefour rue de la Station/ rue Édouard Étienne.**

i **Service Urbanisme :** 067/551.450, urbanisme@7090.be
Échevin de l'Urbanisme : 067/551.409, leandre.huart@7090.be



Annnonce de chantiers

Quartier rue Neuve et avoisinantes



Début octobre, un important chantier de réfection de voirie débutera à proximité de la gare de Braine-le-Comte.

En effet, dans le cadre des plans PIC / PIMACI 2022-2024, l'entièreté des rues Neuve, du Onze novembre, des Frères Dulait et de l'Industrie sera rénovée. Cette réfection complète comprend le fond de coffre de la voirie et les trottoirs. À l'issue du chantier, ces voiries auront été refaites d'un côté à l'autre de la chaussée, de façade à façade.

Bien entendu, les différents impétrants possédant des raccordements dans les fondations de voirie ont été invités à procéder au renouvellement de leurs installations. Sur ce chantier, différentes interventions sont prévues ponctuellement par la SWDE, ORES et Proximus.

Mobilité

Ce chantier impactera la circulation en ville, à la fois pour les riverains du quartier et pour la circulation de transit. C'est aussi pour cela que son lancement a été synchronisé avec la fin du chantier de rénovation du carrefour de la Coulette.

Les travaux se dérouleront en différentes phases successives. Sauf exception ponctuelle encore à définir, **le chantier se déplacera progressivement, section après section, sans bloquer totalement la circulation**. Il s'effectuera en demi-voirie, ce qui permettra de maintenir un trafic routier dans le quartier.

Informations sur le chantier

Une réunion spéciale d'information permettra aux riverains de prendre connaissance du plan dans sa globalité et de poser toutes les questions utiles. Toute nouvelle phase de chantier et chaque élément susceptible d'impacter la mobilité, feront l'objet d'une communication au départ du site internet et de tout autre support media communal utile.

Travaux en cours à la rue du Ronchy

Des travaux de réaménagement sont en cours à la rue du Ronchy, sur le tronçon situé entre la rue du Chenois et la rue de la Butte.

La première phase du chantier, entamée le 22 septembre dernier, comprend la création d'un nouveau trottoir et l'aménagement d'un effet de porte (dispositif ralentisseur de vitesse) avec des chicanes matérialisées par des fosses de plantation.

Une seconde phase suivra et concernera la réfection du revêtement de la voirie.



Chantiers finalisés

Plusieurs chantiers de réfection de voirie ont été finalisés ces dernières semaines offrant aux riverains et usagers un cadre de vie amélioré et sécurisé. C'est notamment le cas de la rue du Griffon (photo) et du Carrefour de la Coulette.



Que fait le Service Études ?

Le Service Études pilote et suit les chantiers de la Ville au quotidien. Sur le terrain comme dans les dossiers, ces agents veillent à l'avancement des grands chantiers en cours : contrôle des travaux, détection des défauts, échanges avec les riverains... rien n'est laissé au hasard.

Coordination avec les entreprises, réunions hebdomadaires, vérification des documents techniques, suivi du journal des travaux : chaque étape est cadrée. Et, grâce à l'attention du Service Études, en cas de défaut sur un chantier, l'entreprise en charge des travaux est alertée et doit apporter les corrections nécessaires. Retard ? Défaut ? Des mesures s'appliquent : pénalités, réparations, suivi renforcé.



Le Service Travaux / Régie a profité de l'été pour effectuer plusieurs interventions techniques dans des locaux destinés à l'accueil des enfants. Le Service Travaux / Études poursuit le suivi du chantier de rénovation de l'école en cours à Ronquières.

Objectif commun : garantir un environnement sûr, fonctionnel et accueillant pour les plus petits.

École d'Hennuyères

Un entretien complet du bâtiment a été effectué, avec diverses vérifications techniques pour anticiper les besoins de la nouvelle année scolaire. Parmi les améliorations visibles, les barrières en bois délimitant une cour ont été entièrement remplacées, offrant un espace d'apprentissage plus sécurisé et mieux adapté aux élèves.



École de Ronquières

Le chantier de rénovation et d'extension de l'école communale de Ronquières progresse selon le planning. Les travaux de reconstruction ont débuté, avec notamment la réalisation de l'égouttage et des fondations de l'extension, qui comprendra de nouveaux sanitaires ainsi qu'un escalier. En raison de la localisation spécifique de cette implantation scolaire, les travaux pourraient avoir, une incidence sur la circulation. Toutefois, l'entreprise de chantier tente au maximum de limiter son impact sur la route nationale longeant l'école. L'installation ponctuelle de feux tricolores aux abords du chantier n'est pas impossible.

École de Steenkerque

L'aménagement du trottoir à la rue de Beaussart, pensé pour relier en toute sécurité le parking scolaire à l'école, est presque achevé. Nos services poursuivent leurs interventions en vue de la finalisation du chantier par l'entrepreneur dans les plus brefs délais.

Crèche « Il était une fois »

À la crèche, la priorité a été donnée à la sécurité et au confort des jeunes enfants. Pas moins de 28 grilles de chauffage au sol ont été remplacées de manière à prévenir tout risque de blessure et d'améliorer les conditions d'accueil des enfants.

Un projet de relampage en LED du bâtiment est en cours d'attribution. Celui-ci prévoit également l'installation de panneaux acoustiques, visant à résoudre les problèmes de résonance dans les pièces de vie, pour un cadre encore plus agréable au quotidien.



Investir dans l'équipement d'entretien de la voirie

Afin d'optimiser l'entretien des voiries communales, l'acquisition de matériel de voirie s'avère régulièrement nécessaire. Deux équipements sont en cours d'attribution. Ils visent à **améliorer l'efficacité et la durabilité des travaux réalisés par nos services en voirie** :

- **Achat d'un engin articulé** compact, polyvalent. Cette machine permettra aux équipes techniques d'intervenir plus efficacement sur différents types de chantiers. En effet, elle pourra être équipée de divers outils selon les besoins tels qu'une fourche de manutention, un petit godet de terrassement, etc.
- Acquisition d'un **conteneur thermique**, conçu pour maintenir le tarmac à chaud. Ce type de matériel est particulièrement utile pour les petits travaux de réfection de voirie (réparation de nids de poule, par exemple) et assurer une meilleure durabilité des réparations.



Service Travaux : 067/551.500, travaux@7090.be

Échevine des Travaux en régie : 0491/615.744, ludivine.papleux@7090.be

Service Études : 067/551.500, etudes@7090.be

Échevin des Études : 067/551.409, leandre.huart@7090.be

NAISSANCE

Malebo Bondi Elidja né le 18/02, Stita Aliya née le 21/05, Navaux Ribaucourt Lucien né le 12/06, Verhaegen Daphnée née le 16/06, Gregoire Caroline née le 18/06, Sulmon Marion née le 17/07, Vanobbergen Augustine née le 14/08/2025.

MARIAGES

Nzukou Kanme Joël et Megne Nembot Junie mariés le 20/06, Duh Daniel et Langelez Nathalie mariés le 21/06, Cambier Arnaud et Hervy Charlotte mariés le 28/06, Brisard Alain et Wery Christine mariés le 28/06, Balieu Gabriel et Deflandre Astrid mariés le 30/06, Vanderminnen Jason et Bouillon Morgane mariés le 12/07, Moke Eboun et Mbemba Mzangama Clarisse mariés le 18/07, Theys Luca et Vanheste Cindy mariés le 19/07, Adant François et Nsabyumva Marie mariés le 25/07, Kelecom Arthur et Remy Madeline mariés le 26/07, Nicaise Grégory et Deters Laetitia mariés

le 9/08, Simon Pierre et Sonveaux Amandine mariés le 16/08, Dutilleul Valentin et Bakouche Célia mariés le 16/08, Bailly Loïc et Dupont Aurore, mariés le 23/08/2025.

DÉCÈS

Van Daele Lucie née le 08/06/1931 et décédée le 17/06, Sbordonio Sergio né le 17/12/1936 et décédé le 21/06, Dusart Michel né le 24/01/1947 et décédé le 22/06, De Laet Léa née le 31/07/1940 et décédée le 26/06, Petzsche Gertraud née le 24/05/1940 et décédée le 26/06, Van Rossom Henriette née le 27/12/1933 et décédée le 28/06, Delpeuch Annette née le 27/09/1955 et décédée le 30/06, Crohain Andrée née le 14/05/1927 et décédée le 02/07, Berteau Jacqueline née le 29/05/1930 et décédée le 05/07, Lisart Philippe né le 11/02/1948 et décédé le 07/07, Barcan George né le 08/02/1983 et décédé le 09/07, Poulaint-Gaytant Huguette née le 02/04/1940 et décédée le 15/07, De Schepper Gerda née le 12/05/1947,

Cornelis Jean-Pierre né le 10/09/1955 et décédé le 17/07, Desmecht Marie-Louise née le 05/03/1937 et décédée le 19/07, Heymans Victor né le 26/08/1943 et décédé le 21/07, De Crits Stéphane né le 01/05/1971 et décédé le 25/07, Roosens Alice née le 30/04/1934 et décédée le 25/07, Pochez Jean né le 06/04/1943 et décédé le 01/08, Minne Robert né le 16/10/1942 et décédé le 03/08, Havart Andrée née le 06/02/1939 et décédée le 04/08, Draps Peter né le 11/07/1953 et décédé le 05/08, Bouret Jeannine née le 07/01/1944 et décédée le 07/08, Willy Michiels né le 06/04/1965 et décédé le 10/08, Coesens Fernand né le 26/08/1959 et décédé le 11/08, Roelandt Madeleine née le 20/11/1931 et décédée le 13/08, Malfroot Jean né le 22/01/1949 et décédé le 13/08, Pasqualini Novellia née le 26/04/1942 et décédée le 14/08, De Groote Manfred né le 23/03/1958 et décédé le 16/08, Maes Pierre né le 18/12/1946 et décédé le 20/08/2025.



Service État civil : 067/551.445, etatcivil@7090.be

Officier de l'État civil : 067/551.434, maxime.daye@7090.be

En respect du RGPD, seuls les avis pour lesquels les familles ont marqué leur accord explicite de publication sont publiés sur la présente page (le RGPD ne s'applique pas pour les personnes décédées).

Habitation

Êtes-vous préparé à une situation d'urgence ?

Les incidents, ça arrive et parfois pas qu'aux autres ! Heureusement, quelques actes simples peuvent vous aider à passer la crise plus sereinement.

En effet, en situation d'urgence (inondation, incendie, tempête, etc.), il est possible que vous deviez ne compter que sur vous-même pendant un certain temps. Les services de secours interviennent au plus vite, mais doivent établir des priorités.

C'est pourquoi **il est important de préparer un plan d'urgence familial**, en quelques étapes clés en repérant compteurs, détecteurs de fumée, etc., en préparant un kit d'urgence avec les objets essentiels, ou encore en réalisant un plan d'évacuation avec toute la famille...

Mieux : centralisez toutes ces informations essentielles en rédigeant votre plan d'urgence sur base des consignes du Centre National de Crise.

Rédiger mon plan d'urgence

Pour vous aider à réagir rapidement et efficacement en cas d'incident, le Centre National de Crise a récemment édité un formulaire à compléter. Très simple et complet, étape par étape, il vous permet de n'oublier aucune des informations essentielles à centraliser.

Le formulaire est à télécharger sur le site internet du Centre de Crise. Notre Service Planification d'Urgence en a également déposé quelques exemplaires à l'accueil de l'Hôtel de Ville à l'attention des personnes plus à l'aise avec la version papier.

<https://centredecrise.be/fr/newsroom/vous-aussi-preparez-votre-plan-durgence-la-maison>



Planification d'urgence : 067/551.443, planu@7090.be

Député-Bourgmestre en charge de la sécurité

067/551.409, maxime.daye@7090.be

Test national BE-Alert Jeudi 2 octobre 2025

Braine-le-Comte participe à la journée de test nationale BE-Alert le jeudi 2 octobre 2025 organisée par le Centre de Crise National.

Cette initiative vise à tester l'efficacité des systèmes d'alerte en cas de situation d'urgence.

Si vous êtes inscrit sur le portail BE-Alert, vous recevrez un message - mail ou sms, selon les préférences que vous avez encodées lors de votre inscription. Aucune action de votre part n'est nécessaire en retour : ce test a justement pour but de vérifier les bonnes émissions et réceptions des envois sur notre territoire.

Comment faire pour s'inscrire à BE-Alert, participer au test national et être informé en cas de situation de crise à proximité de votre domicile, de celui de vos proches, de votre travail, etc. ?

C'est très simple : surfez sur www.be-alert.be ou complétez le formulaire « papier » disponible à l'accueil de l'Hôtel de Ville.

Éliminer les PFAS dans l'eau de distribution

La SWDE procède actuellement à des travaux en vue d'éliminer les PFAS dans l'eau potable distribuée sur notre territoire. Trois zones de distribution d'eau sont actuellement concernées car elles sont alimentées par le feeder du Hainaut.

1. Ronquières

Pour Ronquières, la SWDE réalise des travaux visant à raccorder l'ensemble du village à un captage situé à Écaussinnes, qui ne présente pas de trace de PFAS. Cela nécessite l'installation d'environ 2,5 km de nouvelles canalisations. Les travaux ont débuté en juin 2025 (notamment au chemin du Servoir) et doivent s'achever d'ici la fin de l'année. Une fois ce raccordement terminé, l'eau distribuée à Ronquières ne contiendra plus de PFAS.

2. Hennuyères

Environ 66 raccordements situés à Hennuyères (rue Rouge Bouton, rue du Bois, chemin Saint-Antoine) sont concernés par la zone de distribution à Ittre. La SWDE prévoit d'y installer une unité de traite-

ment de l'eau dans un conteneur mobile, utilisant un système à résine échangeuse d'ions. L'unité est en cours de fabrication, avec une mise en service prévue pour le 1^{er} janvier 2026 au plus tard.

3. Ittre / Ronquières

Seul un raccordement de Braine-le-Comte (chemin de Bornival à Ronquières) est concerné par cette zone. Pour le site de Haut-Ittre, la SWDE prévoit le placement de 2 silos de filtres à charbon actif. Cette installation vient d'être livrée sur place. La mise en service est prévue pour la fin septembre 2025.

Les derniers prélèvements d'échantillons de sang ont été réalisés de mai à juillet 2025, notamment sur des habitants de Ronquières. Fin août, chaque participant a reçu ses résultats personnels de dosage des PFAS mesurés dans son sang, accompagnés de consignes de lecture et de recommandations pour limiter son

exposition. Ces résultats indiquent dans quelle mesure ils ont été en contact avec ces polluants organiques persistants.

Depuis, l'ISSeP a démarré l'exploitation de l'ensemble des données collectées afin d'étudier le taux d'imprégnation de la population en PFAS.

Ce rapport global préliminaire sur les résultats collectifs sera mis en ligne sur le site de l'ISSeP et sur le portail environnement-santé du SPW-ARNE.

Pour rappel, la Wallonie tient à jour une page d'informations et conseils utiles à toute personne intéressée par la question des PFAS et à leur impact pour la santé et l'environnement :

<https://environnement.wallonie.be/home/gestion-environnementale/environnement-sante/risques-pour-la-sante/pfas/rapport-du-csi-pfas.html>

 **Service Environnement** : 067/551.470, environnement@7090.be
Échevin de l'Environnement : 067/551.409, pierre-yves.hubaut@7090.be



NOV
01 > 11

Semaine du Commerce équitable

La Ville de Braine-le-Comte vous invite à participer à la Semaine du Commerce équitable, qui se tiendra du 1^{er} au 11 octobre 2025. Une belle occasion de réaffirmer notre engagement pour une commune toujours plus équitable, en favorisant les échanges entre citoyens, acteurs locaux et partenaires du commerce équitable.

Depuis 2023, Braine-le-Comte est reconnue comme « Commune du commerce équitable ». Ce label souligne les actions menées localement pour promouvoir un commerce respectueux des producteurs.

Pourquoi consommer équitable ?

Le commerce équitable garantit une rémunération juste pour les producteurs, soutient le développement de projets durables et veille au respect de l'environnement.

Programme des activités

- 6/10 | 13h30** Représentation scolaire de la pièce « **Cacao Quest** » destinée aux élèves des écoles secondaires.
- 6/10 | 20h** Soirée théâtrale gratuite Salle Baudouin IV
- 9/10 | 19h** Ateliers pour les élèves de 6^e primaire

Durant la semaine

Repas équitable dans les cantines scolaires

 **ADL** : adl@7090.be
Échevin de la Promotion économique : 067/551.409, andrepaul.coppens@7090.be



Nouveaux commerces

L'arbre à bonbons

Confiserie - Vente de bonbons au poids, montage, gâteau, plateau, Candy bar
Rue Haute 9
Braine-le-Comte
0479/010.072

Le coin d'Angèle

Sandwiches/Lunch/Traiteur/ Lunch business
Rue de Mons 75
(nouvelle adresse)
Braine-le-Comte
0470/396.150

Funérailles Roland

Pompes Funèbres
Rue latérale 1a
Braine-le-Comte
0494/990.101

Fiona & Cie

Toilettage canin
Rue Henri Neuman 79
Braine-le-Comte
0473/481.226

Sadaf Market

Superette
Rue de la Station 77
Braine-le-Comte

ALPHA Geotracking

Installation de systèmes de géolocalisation, dashcams, etc. pour professionnels particuliers
Rue vieille chaussée 2
Braine-le-Comte
0477/735.027

AGT Auto Services

Garage mécanique et électronique
Rue vieille chaussée 2 boîte 2
Braine-le-Comte
067/857.957

Roxane Mackelbert

Soins esthétiques
Rue Britannique 24
Braine-le-Comte
0477/417.575,
rmpourpre@gmail.com

Agenda

Septembre

25/09 | 16h > 19h

Collecte de sang

Athénée Royal Jules Bordet

📞 Croix Rouge : 067/771.484,
www.donneurdesang.be

25/09

Soirée dialectale

Salle Baudouin IV

📞 Scrèneus Brin-Nous : 0478/723.710



27/09 | 20h

Musique – It It Anita + Delwood

La Verrerie

📞 Centre culturel : 067/551.592,
centreculturel@7090.be

29/09 | 19h

Conseil communal

Hôtel de Ville (1^{er} étage)

📞 Direction générale : 067/551.470,
directiongenerale@7090.be

Octobre

02/10 | 14h > 16h

Alzheimer Café

Hôtel de Ville (1^{er} étage)

📞 Service Seniors : 067/551.553, seniors@7090.be

Besoin d'une aide en informatique ?

Le Plan de Cohésion Sociale met deux services gratuits sont à votre disposition :

Permanence : chaque mercredi de 13h30 à 17h30, rue Britannique 17. Accès libre aux ordinateurs, à Internet et à une imprimante. Possibilité d'aide individuelle avec un bénévole informaticien (sur rendez-vous).

L'Informaticien public : Accompagnement gratuit pour vos démarches administratives en ligne.

- 1^{er} et 3^e jeudi du mois, de 10h à 12h, à la Bibliothèque communale.
- 2^e et 4^e jeudi du mois, de 9h à 12h, à la Résidence Rey.



Plan de Cohésion sociale : 067/551.550, pcs@7090.be

Présidente du CPAS en charge de la Cohésion Sociale : 0473/820.540, anne-catherine.roobaert@7090.be

02/10 | 20h

Théâtre - La tragédie comique : La Fabrique imaginaire

Salle Victor Jara

📞 Centre culturel : 067/551.592,
centreculturel@7090.be

04/10 | 10h > 11h30

Spectacle conté musical pour enfants : La Réenchanteuse

Gratuit / sur réservation

Bibliothèque communale

📞 Bibliothèque communale : 067/551.570,
bibliotheque@7090.be

04/10 | 20h

Musique – Izbla (session)

La Verrerie

📞 Centre culturel : 067/551.592,
centreculturel@7090.be

05/10

Marche ADEPS

Au départ de la rue du Planois, 83 à Hennuyères (école communale)

📞 Unité Scoute BRO17^{ème} Brunehaut :
0477/611.336

05/10 | 9h > 16h30

Le Marché des Bouquinistes

Salle de la Tourette

📞 Livr'Ensemble : bouquiniste.blc@gmail.com

05/10 | 14h > 17h30

Bourse aux plantes

Troc, échange de plantes, arbustes, semences, livres, pots

Rue de Chenois 22 – Hennuyères

📞 Les Mains vertes : 0479/764.769

07/10 | 13h30 > 16h30

Bingo

Résidence Services (Cité Rey)

📞 Service Seniors : 067/551.553, seniors@7090.be

12/10

Marche d'automne

Domaine mon plaisir

📞 Lions Club Soignies Salmonsart :
www.facebook.com/LCSOigniesSalmonsart

12/10

Bingo du Télévie

Salle à définir

📞 Infos et réservations auprès
du comité Télévie : 0479/379.847

13/10

Collecte des déchets verts (fagots et tailles de haies)

📞 Service Environnement : 067/551.470,
environnement@7090.be

14/10 | 10h > 15h

Permanence SIEP

Bibliothèque communale

📞 Service Jeunesse : 067/551.555,
jeunesse@7090.be



17/10 | 20h

Humour, théâtre - Ma 9^{ème} symfolie

Salle Baudouin IV

📞 Centre culturel : 067/551.592,
centreculturel@7090.be

17/10 > 8/11

Exposition « L'halte créative »

Vernissage le 17 octobre à 18h.

Exposition des œuvres des participants de l'atelier IDPôse « L'halte créative » animé par Françoise Bocage. Un atelier interdisciplinaire et intergénérationnel où l'expérimentation de différentes techniques est à l'œuvre.

Bibliothèque communale

📞 Bibliothèque communale : 067/551.570,
bibliotheque@7090.be



= Activité bénéficiant du covoiturage culturel gratuit.

18/10**Collecte de jouets**

Recyparc - Rue des Frères Dulait 1

 Service Environnement : 067/551.470,
environnement@7090.be
18/10 > 26/10**Foire d'automne (forains)**

Parking SNCB

20/10 | 19h**Conseil communal**Hôtel de Ville (1^{er} étage)
 Direction générale : 067/551.470,
directiongenerale@7090.be
24/10 | 20h **Musique – Balbelutte avec Gullivan et Deny (de Mes Souliers Sont Rouges)**

Salle Victor Jara

 Centre culturel : 067/551.592,
centreculturel@7090.be
25/10 | 20h **Musique – Emily Loizeau (solo)**

Salle Baudouin IV

 Centre culturel : 067/551.592,
centreculturel@7090.be
26/10 | 12h**Bénédiction des animaux et verre de l'amitié**Chapelle Saint Roch – rue de Chenois 22
à Hennuyères
 Les Mains vertes : 0479/764.769
30/10 | 16h > 19h **Collecte de sang**

Athénée Royal Jules Bordet

 Croix Rouge : 067/771.484,
www.donneurdesang.be
31/10**Jogging nocturne de la Houssière**

Domaine Mon Plaisir

 Patro de Braine-le-Comte : www.patroblc.be

Novembre

01/11 > 02/11**Relais Sacré du Flambeau**(Organisé par la FNC en collaboration
avec la FRME et la Ville de BLC)
 Cérémonies patriotiques : 067/551.418
01/11 | 20h**Magie, théâtre – Expérimental**

Salle Baudouin IV

 Centre culturel : 067/551.592,
centreculturel@7090.be
02/11 | 16h**Mini-mondial de l'impro**

Salle Baudouin IV

 Centre culturel : 067/551.592,
centreculturel@7090.be
06/11 | 14h > 16h**Alzheimer Café**Hôtel de Ville (1^{er} étage)
 Service Seniors : 067/551.553,
seniors@7090.be
06/11 | 17h > 19h30**Collecte de sang**

Salle de la Butte

 Croix Rouge : 067/771.484,
www.donneurdesang.be
07/11 | 20h **Musique – Daran : Grand Hôtel Apocalypse**

Salle Victor Jara

 Centre culturel : 067/551.592,
centreculturel@7090.be
09/11 | 16h **Humour – Manon Lepomme**

Salle Baudouin IV

 Centre culturel : 067/551.592,
centreculturel@7090.be
**11/11 | 9h30 > 12h****107^{ème} Anniversaire de l'Armistice
14-18 – Commémoration patriotique**

Dépôt de fleurs au Monument aux Morts à
Henripoint à 8h30, à Ronquières à 8h45, à Hen-
nuyères à 9h, à Petit-Roeulx-lez-Braine à 9h40, à
Steenkerque à 9h55.

Braine-le-Comte :

09h30 Messe à la mémoire des Victimes des
deux Guerres 14-18 & 40-45 Eglise St
Géry.

10h30 Rassemblement Place Branquart
(gare)

10h45 Départ du cortège vers le Monument
aux Morts

11h00 Dépôt de fleurs Monument aux Morts
- Sonnerie aux Champs - Hymnes
nationaux belge, français, anglais et
américain

11h30 Réception Salle du Collège -
Allocutions de circonstance.

 Cérémonies patriotiques : 067/551.418
13/11 | 20h**Théâtre – Jean-Luc : Histoires de vies
(Théâtre documentaire)**

Salle Baudouin IV

 Centre culturel : 067/551.592,
centreculturel@7090.be
 **Parking de la gare**NOV
29

Sainte-Catherine Opération - Un enfant, un arbre

Distribution de plants d'arbres fruitiers
aux Brainois.

Les parents des enfants nés durant l'an-
née écoulée (entre le 1^{er} juillet 2024 et le
30 juin 2025) ont la possibilité d'adopter
un arbre « souvenir » pour la naissance de
leur nouveau-né. La symbolique est dou-
ble : marquer le souvenir de cet heureux
événement et favoriser la biodiversité.

Le Service Environnement, qui encadre
le projet, propose également à tous les
Brainois de venir retirer un arbre ou arbuste
à planter dans leur jardin. La thématique
de cette semaine de l'arbre est « Arbres et
arbustes indigènes ».

 **Service Environnement**
067/551.470, environnement@7090.be
**16/11 | 16h****Théâtre jeune public – Pirates**

Salle Baudouin IV

 Centre culturel : 067/551.592,
centreculturel@7090.be
17/11 | 19h**Conseil communal**Hôtel de Ville (1^{er} étage)
 Direction générale : 067/551.470,
directiongenerale@7090.be
19/11 | 15h **Musique – Autour de Mozart**

Salle Baudouin IV

 Centre culturel : 067/551.592,
centreculturel@7090.be
19/11 | 19h  **Musique – ORCW : musique de films**

Salle Baudouin IV

 Centre culturel : 067/551.592,
centreculturel@7090.be
20/11 | 14h**Conférence - Les dangers du net :
Comment naviguer en sécurité ?**Hôtel de Ville (1^{er} étage)
 Plan de Cohésion sociale :
067/551.550, pcs@7090.be

Et si on repensait l'offre jeunesse ensemble ?

La Ville a récemment lancé une réflexion pour repenser sa « politique jeunesse ». L'objectif : créer un lieu vivant, d'accueil, d'expression et de création, pensé avec les jeunes... mais aussi avec leurs parents.

Une première étape a eu lieu lors de la fête de la rentrée du 31 août, à travers une animation participative autour de la question : « Qu'est-ce qui me plairait dans ce lieu ? ». Un sondage en ligne a ensuite permis de récolter des retours précieux. Ceux-ci révèlent plusieurs constats :

1 Les jeunes souhaitent pouvoir rejoindre un espace qui leur serait dédié : de temps en temps, plutôt le week-end, en fonction de leur emploi du temps. Cela traduit une réalité bien connue : entre les cours, les devoirs, les activités extrascolaires voire un job étudiant, leur planning est souvent chargé. Ce retour invite à repenser les horaires et le fonctionnement d'un futur espace, en s'adaptant à leurs usages actuels.



2 Du côté des parents, deux besoins forts se dégagent : Disposer d'un cadre rassurant et vivre des moments de qualité avec leurs enfants, dans un lieu qui favorise les échanges intergénérationnels et le lien familial.



Ces premiers retours montrent à quel point il est important de ne pas reproduire un modèle figé, mais au contraire d'imaginer un projet évolutif et en phase avec les différentes attentes. Aussi, pour poursuivre cette démarche participative, deux nouveaux questionnaires sont désormais disponibles en ligne : l'un destiné aux jeunes de 10 à 22 ans, l'autre destiné aux parents et aux adultes.

Exprimez-vous, dites-nous ce qui compte pour vous et créons ensemble un lieu adapté aux jeunes brainois.

i **Service Jeunesse** : 067/551.555, jeunesse@7090.be
Échevin de la Jeunesse : 067/551.409, christophe.houssiau@7090.be

Envie de bouger autrement ?

Vous aimeriez bouger, retrouver la forme ou simplement vous accorder un moment pour vous chaque semaine ?

Braine Ô Sports lance Braine Ô Mouv', une activité physique accessible à tous, quel que soit votre niveau.

Rendez-vous tous les dimanches de 10h à 11h, au hall du Champ de la Lune (hors congés scolaires et jours fériés).

Tarifs : 150 € pour 25 séances / Offre nouveaux adhérents : 80 € (la première séance est gratuite).

i **Infos et inscriptions** : 067/551.533, braineosports@7090.be
Échevin des Sports : 067/551.409, christophe.houssiau@7090.be



Marché de Noël Appel aux artisans

Envie de vous faire connaître lors du Marché de Noël ? Passez le cap et contactez l'Office du Tourisme !

Le Marché de Noël de Braine-le-Comte se tiendra du vendredi 5 au dimanche 7 décembre. Cette année, les chalets prendront place sur le parking des Dominicains.

L'Office du Tourisme, toujours à l'affût de talents locaux, recherche de nouveaux artisans et exposants désireux de faire découvrir leurs produits, que ce soit dans un chalet extérieur ou dans un stand en intérieur.

i **Office du Tourisme**
067/551.567, officedutourisme@7090.be
Échevin du Tourisme
0485/452.043, andre-paul.coppens@7090.be



Projet de parc éolien à Braine-le-Comte Réunion d'information



Une réunion d'information préalable (RIP) à l'introduction d'une demande de permis unique de classe 1 sera organisée dans le cadre d'un projet de parc éolien entre la chaussée d'Enghien et la rue des Cantines à Braine-le-Comte. Le projet est porté par la société Luminus S.A.

Date : 16 octobre 2025 à 19h

Lieu : Salle Scaubecq – Chemin de Mariemont, 7 à 7090 Braine-le-Comte

Objet : Présentation d'un projet de 4 à 5 éoliennes (le nombre définitif dépendra des résultats de l'Étude d'Incidences sur l'Environnement – EIE)

Info complète sur www.braine-le-comte.be / bouton « Avis & enquêtes »

i **Service Environnement** : 067/551.470, environnement@7090.be
Échevin de l'Environnement : 067/551.409, pierre-yves.hubaut@7090.be